

**Demande de** **carte nationale d'identité** **passport****Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.****▶ État civil de la personne mineure**Fille Garçon 

Nom

(C'est le nom qui figure sur son acte de naissance ou sur le livret de famille du (des) parent(s).)

Nom d'usage

(Facultatif)

Précisez s'il s'agit du nom : – de la mère  – du père 

Prénom(s)

Taille , m Né(e) le J M An À

N° département de naissance

Pays de naissance

Adresse

Code postal

Commune

Tél. portable<sup>(1)</sup>**Pour le passeport : couleur des yeux****Si le(la) mineur(e) réside en alternance chez chacun de ses parents, précisez la deuxième adresse :**

Adresse

Code postal

Commune

**PÈRE**  **MÈRE** Nom<sup>(2)</sup>

Prénom(s)

Né(e) le J M An À

Nationalité

**PÈRE**  **MÈRE** Nom<sup>(2)</sup>

Prénom(s)

Né(e) le J M An À

Nationalité

**La personne mineure est française parce que :**

- elle est née en France et l'un de ses parents est né en France.....
- elle est née en France et l'un au moins de ses parents est né dans un ancien département ou territoire français ...
- elle est née en France et l'un au moins de ses parents est français.....

- elle n'est pas née en France et l'un au moins de ses parents est français .....
- l'un des parents est devenu français depuis la naissance du(de la) mineur(e).....
- elle est née en France et ses parents ne sont pas français.....
- autre motif .....

Signature de la personne mineure ou de son représentant légal

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date

J

M

An

(1) Donnée facultative. À compléter si vous souhaitez recevoir des informations concernant votre titre.

(2) C'est le nom qui figure sur son acte de naissance.

**Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

PHOTOGRAPHIE



SIGNATURE DU DEMANDEUR



La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : 

J	M	A			

Réf. 520 820 Berger Levrault (2211)

**PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION**

**Autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale** (représentant légal)

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

agissant en qualité de : mère  père  tuteur   
autre personne exerçant l'autorité parentale

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Autorise la délivrance de la carte nationale d'identité et/ou du passeport à la personne mineure

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date 

J	M	A			

Signature du représentant légal

\_\_\_\_\_

En application des dispositions de l'article 4-3 du décret n°55-1397 du 22 octobre 1955 instituant la carte nationale d'identité, pour toute demande de carte nationale d'identité déposée pour le compte d'une personne mineure, le représentant légal peut refuser que l'image numérisée des empreintes digitales du demandeur soit conservée dans le traitement autorisé par le décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 au-delà d'un délai de 90 jours à compter de la date de délivrance de la carte nationale d'identité ou, en cas de refus de délivrance, à compter de la date de ce refus. Dans le cas où le représentant légal fait usage de cette possibilité, il complète et signe le formulaire dédié qui lui est remis lors du dépôt de la demande de carte nationale d'identité. Ce formulaire, une fois complété et signé, est joint au dossier de demande.

À l'expiration du délai de 90 jours mentionné ci-dessus, l'image numérisée des empreintes digitales du demandeur est supprimée du traitement. Une copie sur papier de cette image est conservée de manière sécurisée par les agents de l'Agence nationale des titres sécurisés. Cette copie ne peut être utilisée qu'en vue de la détection des tentatives d'obtention ou d'utilisation frauduleuses d'un titre d'identité. Sa durée de conservation est de quinze ans.